

Carmaux, le 11 mai 2022

ENREGISTRE AU GREFFE LE 12/05/2022
AGR22-0258

Madame Marie-Aimée GASPARI
Présidente de la Chambre Régionale des Comptes
Occitanie
500, avenue des Etats du Languedoc
CS 70755
34064 MONTPELLIER CEDEX 2

Votre Réf. : DGR22 / 0568

Madame la Présidente,

Par courrier du 11 avril 2022, confirmé le 12 avril 2022, vous avez porté à notre connaissance vos observations définitives sur le contrôle des comptes et de la gestion de la communauté de communes Carmausin-Ségala, pour les exercices 2017 et suivants.

Nous avons noté la prise en compte des éléments complémentaires que nous avons pu porter à votre connaissance à la suite de la transmission de votre rapport provisoire.

Considérant ces éléments, nous avons pris note des recommandations de la Chambre et avons déjà mis en œuvre un certain nombre d'actions allant dans ce sens.

L'examen de nos comptes par votre institution apporte une vision prospective à laquelle nous portons un grand intérêt.

Compte tenu de ces éléments, nous ne souhaitons apporter aucun élément complémentaire.

Conformément aux dispositions légales, nous présenterons votre rapport définitif à nos conseillers lors du conseil communautaire qui se déroulera après sa publication officielle.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma haute considération.

Le Président,

Didier SOMEN

